

Groupe vaudois
de philosophie
p. a. Jamil Alioui
Rue Couchirard 15
CH-1004 Lausanne

+41 (0) 79 639 82 64
www.philo-vaud.ch
info@philo-vaud.ch

Procès verbal de l'Assemblée générale 2025 du Groupe vaudois de philosophie

Le mercredi 10 septembre à 19h45,
à la Maison de Quartier sous-gare, Av. Dapples 50, Lausanne.

Présents : Tiziano Ferrando, Yann Grin, Alexia Valzino, Marion Rosselet,
Lucas Perdrisat, Jamil Alioui, Léa Jusseau, David André, Pierre Beckmann,
Vladimir Loncar, Félix Calmon.

Excusés : Michaël Hinterberger, Elsa Beauverd, Catherine Dromelet,
Noémie Christen.

19:45 - Accueil et bienvenue

Adoption de l'ordre du jour

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 septembre 2024

Adopté à l'unanimité.

Rapport de la présidence sur l'année écoulée

Le président Jamil Alioui précise qu'il manque la réécriture de la charte, faite en avril, dans le rapport annuel. Ce point sera ajouté avant publication du rapport.

Il rappelle que le temps gagné grâce au bon fonctionnement général du comité pourrait permettre de s'atteler à de nouveaux projets comme la valorisation (et la constitution) des archives ainsi que d'éventuels projets éditoriaux, ou encore l'implémentation de nouveaux formats dans de nouveaux lieux.

Rapport de la trésorerie sur l'exercice comptable écoulé

Le vice-président Lucas Perdrisat représente la trésorière Catherine Dromelet excusée.

Il rappelle qu'il est le moment de relancer pour les cotisations !

Pour des raisons de cohérence comptable, le comité se met d'accord sur une stratégie plus claire pour les versements liés aux cotisations via Twint : désormais les versements de cotisations par Twint ne suffisent plus, un e-mail ou une communication indiquant expressément la date et le moyen du versement ainsi que le souhait de devenir membre doit accompagner le versement qui, sans cela, sera considéré comme un simple don.

Rapport des vérificateurs des comptes

Lu les e-mails de Mme Carole Dubuis et M. Hugues Poltier qui valent comme rapports des vérificateurs des comptes.

Le comité prend note des remarques concernant le manque de clarté lié aux versements via Twint.

Adoption des comptes 2024-2025 et décharge du comité

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Présentation des prochains événements

Voir le document joint.

Remarques de la présidence :

- Il reste une soirée de libre, une autre est presque fixée (nous gardons espoir avec M. Frank Fischbach) et la dernière du cycle où il faut choisir si l'on relance le kiosque, sinon il faudra proposer quelque chose pour conclure le cycle.
- Pour la soirée d'accueil, nous nous retrouvons avec David Pagotto et Léa Jusseau le jeudi 18 septembre. Nous avons tous déjà réfléchi voire avancé et allons proposer une réflexion en trois temps brefs.
- Possibilité de s'y prendre très à l'avance pour organiser un événement pour l'été 2026, si l'envie est là.
- De façon générale, le comité a de la marge pour réfléchir à de nouveaux projets (archives ? édition ?), de nouveaux formats (audio ? vidéo ? textes ?) ainsi qu'à de nouvelles collaborations (Bachibouzouk, par ex., ou Leysin).

Proposition de Léa Jusseau : Victor Cachard, histoire du sabotage, pour l'une des soirées de libre du cycle « productivisme ».

Divers et propositions individuelles.

1. Départ de Félix Calmon. Le comité le remercie chaleureusement d'avoir mis ses compétences au service de l'association, pour tous les services rendus – en particulier pour l'organisation de l'École d'été 2025 –, pour la bonne humeur et les échanges constructifs

et stimulants !

Nota bene : Félix était secrétaire : il faudra discuter à l'interne de la reprise du secrétariat.

2. Léa Jusseau et Yann Grin souhaitent rejoindre le comité mais comme il ne s'agit pas d'une année d'élections, ils vont simplement travailler avec nous et se présenteront lors de l'élection en bloc qui aura lieu à l'AG 2026. Yann Grin précise qu'il sera en année sabbatique de mi-août 2026 à fin juin 2027. Nous rediscuterons à ce moment-là de son éventuelle entrée au Comité.
3. Il y a un changement de salle pour la dernière rencontre, possibilité d'avoir une salle en extérieur plutôt que la cafétéria : que dis-je à la MdQ ? → Nous sommes intéressés par l'extérieur si c'est possible avec une option à l'intérieur, éventuellement à la « cafétéria ».
4. Il faudra les textes pour l'envoi de la MdQ pour le 27 septembre au plus tard, il est convenu que chacun-e se charge de contacter « ses » invité-e-s.
5. Faut-il confirmer ou non la réunion de comité du mer. 22 oct. ? Il est convenu qu'on la garde.
6. Proposition de collaboration avec M. Nicolas Bouteloup. M. Bouteloup est docteur en philosophie (avec une thèse sur Spinoza) dirigée par Chantal Jacquet. Il s'occupe de « Faire philo », une association de professionnels de l'intervention philosophique qui souhaite donner une voix à toutes les autres formes de philosophie : carcéral, enfants, philothérapeutes, membre de l'association. Il est très attaché à l'associatif, souhaite donner de l'énergie, est curieux de nous rencontrer et contribuer, de faire des liens entre les différents acteurs de la philosophie. Il est dans différents réseaux liés à la durabilité et à l'environnement via lesquels il peut toucher passablement de monde. Il a travaillé jadis pour *Les chemins de la philosophie*, il possède quelques contacts de philosophes qui pourraient s'avérer difficiles à trouver.
7. Rencontre avec Vladimir Loncar. Vladimir demande pourquoi le Groupe vaudois n'a pas pris publiquement position, par exemple au sujet de Gaza. On lui répond qu'il ne s'agit pas d'un « refus » mais simplement que nous avons mis notre énergie dans d'autres choses ces derniers mois. Nous prenons note de sa question. Vladimir a un cabinet de philosophie. La notion vient de Gérard Achenbach avec l'idée que la philosophie puisse remplacer la psychologie, elle s'inscrit dans le sillage de plusieurs critiques de la psychologie (par ex. Marc Sautet, Un café pour Socrate).

8. Prise de température de la présidence, sans engagement, au sujet du nom du groupe : nous réfléchissons à renommer le groupe « Société vaudoise de philosophie », étant donné que le « Groupe vaudois de la Société romande de philosophie » renvoie à une institution inexistante formellement. Dans le cadre des demandes de fonds, cela pourrait poser problème. Aussi, ce serait l'occasion de changer de nom, pour prendre une distance avec le passé plus ou moins compliqué de l'association. Certains demandent pourquoi on ne pourrait pas simplement supprimer « Société romande » des statuts. D'autres s'interrogent sur les stéréotypes convoyés par le mot « Société » si on choisit de renommer le Groupe en Société vaudoise. Le comité semble plutôt favorable, affaire à suivre et à reprendre calmement (un changement de statut est toujours long à implémenter).

Conclusion

Prochains événements :

Réunion de préparation pour la première soirée le 18 septembre, heure et lieu à définir, avec D. Pagotto, L. Jusseau et J. Alioui.

Prochaine réunion de comité le 24 septembre, 19h, MdQ.

Prochaine soirée le 1^{er} octobre, 20h.

Nota bene lors de la réunion du 5 novembre seront présents Alice Bottarelli et Antoine Vierdaz son collègue des Presses inverses pour parler des ateliers de philo-fiction auxquels nous pourrions participer. À voir !

21h20 clôture. Apéro.

Capital (état au 01.09.24)			4'201.37 CHF
CHARGES			
Frais de compte			90.00 CHF
	30.09.2024	5.00 CHF	
	31.10.2024	5.00 CHF	
	30.11.2024	5.00 CHF	
	31.12.2024	5.00 CHF	
	31.01.2025	5.00 CHF	
	31.01.2025	30.00 CHF	
	28.02.2025	5.00 CHF	
	31.03.2025	5.00 CHF	
	30.04.2025	5.00 CHF	
	31.05.2025	5.00 CHF	
	30.06.2025	5.00 CHF	
	31.07.2025	5.00 CHF	
	31.08.2025	5.00 CHF	
Réseau			80.00 CHF
	21.11.2024 — Membership Société Suisse de Philosophie	80.00 CHF	
Hébergement web			171.25 CHF
	13.03.2025 — Alioui Jamil (Infomaniak)	171.25 CHF	
Frais de Location			711.00 CHF
	23.09.2024 — Débit à Cercle Ouvrier	711.00 CHF	
Divers			1'441.85 CHF
	23.09.2024 — Félix Calmon, Nuit Renault (EUR 108)	103.84 CHF	
	25.09.2024 — Achat au 'paradis du fromage', Lausanne	131.40 CHF	
	30.09.2024 — Débit à Maison de Quartier (facture boissons)	88.00 CHF	
	30.10.24 — Restaurant le Milan	40.70 CHF	
	27.12.2024 — Remboursement Train Foessel (EUR 278)	263.66 CHF	
	9.01.2025 — Alexia Valzino (train invité: Bohy-Bunel EUR 66)	70.00 CHF	
	23.01.2025 — Restaurant Le Milan	43.20 CHF	
	04.02.2025 — Hotel Elite Lausanne (Foessel)	150.50 CHF	
	28.04.2025 — Noémie Christen (repas 2 invités)	72.20 CHF	
	05.05.2025 — Jamil Alioui (repas invité: Alloa)	31.40 CHF	
	22.05.2025 — Jamil Alioui (repas invité: Hunkeler)	32.00 CHF	
	07.07.2025 — Félix Calmon (courses école d'été)	109.95 CHF	
	14.07.2025 — Jamil Alioui (repas invité: Bitbol)	48.50 CHF	
	14.07.2025 — Hôtel Elite Lausanne (nuit invité: Bitbol)	172.50 CHF	
	14.07.2025 — Catherine Dromelet (kiosque à philosophes)	8.00 CHF	
	18.07.2025 — Lucas Perdrisat (croissants école d'été)	76.00 CHF	
TOTAL CHARGES			2'494.10 CHF
PRODUITS			
Cotisations			1'710.00 CHF
	05.09.2024 — Michaël Hinterberger	50.00 CHF	2024
	09.09.2024 — Alexia Valzino	30.00 CHF	2024
	23.09.2024 — Arthur Michelet	30.00 CHF	2024
	25.09.2024 — Noémie Christen	50.00 CHF	2024
	25.09.2024 — Elsa Bauverd	50.00 CHF	2024
	01.11.2024 — Pierre Beckmann	50.00 CHF	2024
	05.11.2024 — Michel Vanni	50.00 CHF	2024
	05.11.2025 — Brigitte Alioui-Alioui-Zwahlen	100.00 CHF	2024
	07.11.2024 — Tiziano Ferrando	50.00 CHF	2024
	14.11.2024 — Lucas Perdrisat	50.00 CHF	2024
	14.11.2024 — David André	50.00 CHF	2024
	15.11.2024 — Léa Lou Jusseau	50.00 CHF	2024
	18.11.2024 — Félix Calmon (+ Sylvia Wiederkher)	100.00 CHF	2024
	18.11.2024 — Gabriel Dorthé	50.00 CHF	2024
	18.11.2024 — Marion Rosselet	50.00 CHF	2024
	18.11.2024 — Jean-Marc Pidoux	50.00 CHF	2024
	18.11.2024 — Catherine Jaccottet Tissot	50.00 CHF	2024
	19.11.2024 — Béatrice Cécile Mayor	50.00 CHF	2024
	19.11.2024 — Pierre Albert Gisel	50.00 CHF	2024
	29.11.2024 — Maël Goarzin	50.00 CHF	2024
	29.11.2024 — Daniel Schulthess	50.00 CHF	2024
	29.11.2024 — Hugues Poltier	50.00 CHF	2024
	02.12.2024 — M. Hersch & D. Hersch-Bitter	50.00 CHF	2024
	02.12.2024 — Suzanne Hélène Demotz	50.00 CHF	2024
	02.12.2024 — Françoise Deriaz	50.00 CHF	2024
	02.12.2024 — David Pagotto	50.00 CHF	2024
	11.12.2024 — Hélène Chloe Courbat	50.00 CHF	2024
	09.01.2025 — Elsa Bauverd	50.00 CHF	2025
	17.01.2025 — François Michel Felix	50.00 CHF	2025
	19.03.2025 — Catherine Dromelet	50.00 CHF	2025
	27.03.2025 — William Roland Corthay	100.00 CHF	2024 & 2025
	28.05.2025 — Nicolas Bouteloup	50.00 CHF	2025
Twint			632.66 CHF
	31.12.2024	29.61 CHF	
	28.01.2025	114.49 CHF	
	01.04.2025	64.15 CHF	
	24.06.2025	9.87 CHF	
	01.07.2025	78.96 CHF	
	08.07.2025	59.22 CHF	
	15.07.2025	276.36 CHF	
Dons			130.00 CHF
	09.01.2025 — Jacques Zwahlen (via Elsa Beauverd)	50.00 CHF	
	10.07.2025 — Sandrine Desiree Morath	70.00 CHF	
	14.07.2025 — Jonas Pont (via Catherine Dromelet)	10.00 CHF	
Divers			200.00 CHF
	02.12.2024 — Cercle Ouvrier (remb. caution)	200.00 CHF	
TOTAL PRODUITS			2'672.66 CHF
RÉSULTAT (état au 31.08.25)			4'379.93 CHF

Nous, Hugues Poltier et Carole Dubuis, vérificateurs, attestons avoir procédé, séparément, à la vérification des comptes du Groupe vaudois de philosophie pour l'exercice 2024-2025 (septembre à août).

À l'issue de cette opération, nous certifions que les comptes présentés par la trésorière sont conformes, tant au plan de l'état des comptes que de leur présentation – particulièrement lisible, ce pourquoi nous lui en savons gré. Toutes les pièces de dépenses sont présentes et renvoient à des sorties bien identifiables dans le journal des entrées et sorties. En sorte que la vérification en est aisée.

Un point nous a surpris : la non-traçabilité des virements twint par lesquels le Groupe a encaissé une partie de ses recettes. Ni leurs motifs, ni leurs auteurs n'apparaissent nulle part. Ces informations devraient être connues du comité, nous semble-t-il ; aussi l'invitons-nous à y remédier à l'avenir.

Remarques

Comme ces dernières années, nous, vérificateurs des comptes, relevons le nombre modeste des membres-cotisants (on en dénombre 33 pour cet exercice) et réitérons nos recommandations de prendre, à nouveau, cet enjeu à bras-le-corps pour l'exercice prochain – tant il est sensible pour les possibilités d'action du Groupe.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que réitérer la conformité des comptes présentés et concluons ce rapport en invitant l'Assemblée des membres à les accepter et donner décharge à la trésorière.

Carole Dubuis et Hugues Poltier
Vérificateurs des comptes 2024-2025
Le 12 septembre 2025

